

Résolution concernant la situation à l'Université Laurentienne

Adoptée à l'assemblée départementale de l'EBSI du 14 avril 2020 (AEBLT/507/4.5)

Réprobation des suppressions de programmes et de postes à l'Université Laurentienne

L'assemblée départementale de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal tient à exprimer sa vive réprobation des suppressions de programmes et de postes à l'Université Laurentienne.

Considérant que « [l']enseignement supérieur, en tant que bien public, relève de la responsabilité de toutes les parties prenantes et en particulier des gouvernements » (UNESCO, 2009) ;

Considérant l'importance historique d'une offre d'éducation postsecondaire en Ontario français ;

Considérant l'importance des programmes universitaires en sciences humaines, en littérature, en culture et en philosophie dans l'éducation postsecondaire canadienne ;

Considérant l'importance vitale des programmes universitaires en français, particulièrement en région, pour la survie et l'épanouissement de la francophonie canadienne ;

Considérant l'apport essentiel des universités pour l'économie de la région dans laquelle elles se situent ;

Sur proposition de Dominique Maurel, appuyée par Éric Leroux, l'Assemblée départementale de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal condamne haut et fort les suppressions de programmes et de postes décrétées par l'Université Laurentienne. Ces suppressions constituent une attaque sans précédent contre la francophonie en Ontario et contre le droit de celle-ci à s'éduquer et à vivre en français.

Référence :

UNESCO. (2009). *Communiqué. Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 : La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement* (UNESCO, Paris, 5-8 juillet 2009).

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000183277_fre